

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES

CALENDRIER 2024

Envoi des dossiers par mail avec accusé de réception

ORGANISMES STATUTAIRES	RECEPTION DES DOSSIERS (Dates impératives)	PROCHAINES RÉUNIONS
CST	VENDREDI 5 JANVIER	MARDI 6 FÉVRIER
CST	VENDREDI 29 MARS	MARDI 30 AVRIL
CST	VENDREDI 31 MAI	MARDI 2 JUILLET
CST	VENDREDI 23 AOÛT	MARDI 24 SEPTEMBRE
CST	VENREDI 18 OCTOBRE	MARDI 19 NOVEMBRE

En cas de saisine de la CAP ou de la CCP, à la demande d'un agent ou d'une collectivité, celle-ci se tiendra aux dates indiquées dans le tableau ci-dessus avant le CST.